Modes de paiement

- **Espèces**

Attention l'appareil ne rend pas la monnaie

- **Carte Monéo**

Porte monnaie électronique disponible auprès de votre banque

- **Carte Bancaire**

Ces nouveaux appareils sécurisés permettent le réglement en CB à puce

Tarifs

- **Non-résident :** **2,00 € la journée**
  9,00 € la semaine
- **Résident :** **1,00 € la journée**
  3,50 € la semaine

Carte de résident délivrée par la Police municipale, sur rendez-vous, aux Saint-Rémois et aux personnes occupant un emploi sur la commune. Fournir carte grise du véhicule, et, selon le cas, justificatif de domicile récent, attestation de l'employeur pour les salariés, justificatif du lieu de travail pour les non salariés. Limité à 2 cartes par foyer fiscal.

Disposer visiblement le ticket et, le cas échéant, la carte « Résident » derrière le pare-brise. Merci de ne pas jeter le ticket sur la voie publique après usage.

Police Muncipale
Hôtel-de-Police, 2 rue Victor Hugo
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
✆ 01 30 47 05 05

Conception : P. Bouchain, service communication. Ne pas jeter sur la voie publique svp.

Mode d'emploi

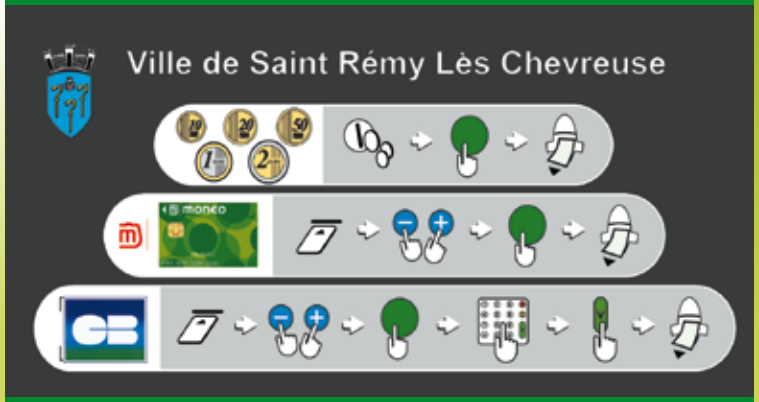

STATIONNEMENT

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Stationnement

Longue durée

Stationnement payant du lundi au vendredi, à la journée ou à la semaine (gratuit samedi, dimanche, jours fériés et en août).

Nouveau : Possibilité 1 heure gratuite.

- **P1 Parking du RER** ..... 59 places
- **P2 Espace Jean-Racine** ..... 110 places
- **P3 Parking du Stade** ..... 170 places
- **P4 Parking du Marché *** ..... 75 places

(Sauf mercredi et samedi matin : réservé aux usagers du marché)

- **Avenue de la Terrasse** ..... 40 places

Total : 454 places

Zone bleue

Disque obligatoire. Stationnement gratuit limité à 1h30, du lundi au vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 12h30.

- **P5 Parking de la Gare** ..... 29 places
- **P6 Parking Parc du Prieuré** ..... 39 places
- **P7 Parking de l'Yvette** ..... 19 places
- **P8 Parking des Arcades** ..... 22 places
- **P9 Parking du Gymnase** ..... 57 places
- **P10 Parking Centre ville (EDF)** .... 17 places

Total : 183 places

Sur voiries :

Rue Chesneau	(21 places)	Rue de la République	(22 places)
Rue Ditte	(16 places)	Hôtel-de-Ville	(6 places)
Av. Guy de Coubertin	(2 places)	Place du 14 juillet	(2 places)
Rue Henri Janin	(6 places)	Av. du Gal Leclerc	(17 places)
Av. de la Gare	(13 places)	Rue de Port Royal	(12 places)
Allée face à la Poste	(10 places)	Rue de Paris	(6 places)
Centre de loisirs	(6 places)	Rue Fernand Léger	(10 places)

Total : 149 places

18 places sont réservées sur l'ensemble de la commune aux personnes à mobilité réduite munies de leur carte GIC-GIG. Merci de respecter ces places.